Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil d'Etat déplore l'extrême générosité de la BCV à l'égard de son ex-président

Dans le cadre de ses compétences, le Conseil d'administration de la BCV a déterminé les conditions de départ de M. Gilbert Duchoud en sa qualité de président du Conseil d'administration de l'établissement. Le Conseil d'Etat déplore vivement l'extrême générosité de l'indemnité contractuelle fixée par la banque à 1,6 million de francs; il considère à fortiori injustifiable le montant de 2,02 millions effectivement concédé par le Conseil d'administration à l'issue de la négociation.

En dépit de la question du montant de l'indemnité, le Conseil d'Etat se déclare satisfait qu'un accord ait pu être conclu avec M. Duchoud. Il constate que cette affaire a pu trouver ainsi un épilogue, qui permet de rendre à la banque toute la sérénité dont elle a besoin en vue de son augmentation de capital. Au-delà des faits qui ont abouti à la rupture du lien de confiance avec l'ancien président de la BCV, le Conseil d'Etat veut désormais concentrer ses efforts sur l'avenir de la banque.

C'est pourquoi le Gouvernement a accepté de mettre un terme définitif aux discussions avec M. Duchoud, et de lui donner quittance pour solde de compte, à raison de sa gestion de la banque. Tout en admettant que la détermination des conditions liées à la rémunération et à la révocation des mandats relève de la compétence de la BCV, le Conseil d'Etat entend avoir entière connaissance désormais de ces conditions lorsqu'il nomme ses représentants au sein de l'établisement.

De manière générale, le Conseil d'Etat est déterminé à mettre en ?uvre les modalités qui permettront de définir clairement le mandat des administrateurs qu'il désigne, dans la perspective du respect de la mission confiée à la banque au service de l'économie vaudoise.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 06 mai 2002

Jacqueline Maurer-Mayor, cheffe du Département de l'économie, 021/ 316.60.10 et Natel 079/231 86 64